

LOURDES ma Ville

MAGAZINE
D'INFORMATION
LOCALE

Hiver 2024
#17

www.lourdes.fr

Plus belle ma ville

MAGAZINE



Le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour



Illustration réalisée par les enfants participant au cours de l'Atelier Municipal des Arts


L'éditorial du maire

Sommaire

- 4-5 ... SPÉCIAL HABITAT & CADRE DE VIE
- 6-7 ... TRAVAUX & OPÉRATIONS DU QUOTIDIEN
- 8-9 ... TRAVAUX & INSTALLATIONS URBAINES
- 10 ... NPNRU : L'OPHITE EN QUESTION
- 11 ... TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- 12-13 ... RECHERCHE DE PARTENARIAT & INNOVATION
- 14-15 ... CULTURE & PATRIMOINE
- 16 ... SPORT & LOISIRS
- 17 ... SOLIDARITÉ
- 18-19 ... COMMERCES
- 20 ... DEVOIR DE MÉMOIRE
- 21 ... TRIBUNES
- 22-23 ... CARTES POSTALES D'AUTOMNE



LOURDES MA VILLE - N° 17
Magazine d'information municipale de la Ville de Lourdes. Trimestriel.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Thierry Lavit
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :
Laurent Jubier
RÉDACTRICE EN CHEF :
Christine Martin
RÉDACTION-PHOTOS :
Pascale Chat - Jean-Baptiste Latour
Léo Marque - Pierre Artou - Agnès Hebuteme

RÉDACTION, ILLUSTRATIONS ET MISE EN PAGE :
service Communication de la Ville de Lourdes.
service-communication@ville-lourdes.fr
Tél. : 05 62 42 54 07.
IMPRESSION :
Conseil Imprime Group
Lourdes Ma Ville est imprimé à l'encre végétale sur papier recyclé et recyclable.

À jeter dans le conteneur adapté.
DÉPÔT LÉGAL : janvier 2024.
ISSN 2826-6080

RETROUVEZ-NOUS SUR :
@Villedelourdes
www.lourdes.fr
AppCom : Lourdes
@Villedelourdes

Le journal municipal est gratuit. Il est distribué en boîte à lettres à l'ensemble de la population. En cas de problème de réception, contactez le service Communication.



Chères Lourdaises, Chers Lourdais, 2024 démarre, avec vous, à vos côtés. Avec mes équipes, nous restons engagés, résolus et déterminés à poursuivre nos efforts et améliorer la vie quotidienne de tous les Lourdais. La Ville de Lourdes a construit un Plan Avenir Lourdes, le « PAL » qui érige le cadre de vie au rang des priorités. Sa référence - Lourdes, cœur des Pyrénées - repose sur un projet urbain d'envergure axé sur le long terme autour d'une ambition commune : placer l'humain, la fraternité et la transition écologique au centre des décisions. Sur ce dernier point, c'est ce que nous avons engagé en créant dès 2020 un service municipal dédié à la transition écologique.



Une évidence parce que l'urgence environnementale est incontestable. D'ici 2050, les canicules en France devraient être deux fois plus nombreuses qu'aujourd'hui, mais aussi plus sévères et plus longues. La planète s'est déjà réchauffée et le risque de dépasser la barre des 1.5 degrés est déjà avéré.

Il s'agit donc d'effectuer un virement de bord dans la planification du territoire et dans la conception des projets d'aménagement en réservant une place majeure à la nature.

Ici, à Lourdes, nous devons continuer à agir concrètement et rapidement en respect du bon sens. Continuer à végétaliser la ville, préserver ses abords et le foncier naturel qui nous entoure (la forêt, le bois, le lac et son périmètre, le Pic du Jer, le Béout...) créer un véritable territoire intelligent et durable. Cela s'appelle un parc naturel urbain.

Ce sujet, c'est tout le programme du Schéma Directeur Urbain que nous préparons actuellement. La présentation a eu lieu en décembre en présence de nos partenaires, au premier rang desquels, l'État.

Nous allons maintenant poursuivre avec le plan d'action qui va nous aider à planifier tout cela.

Ce sujet revêt la plus haute importance. Il est avant tout une question de bien-être, de protection du cadre de vie collectif et, par voie de conséquence, de santé publique, dont je suis le garant en tant que maire.

La sobriété et la décarbonation de nos modes de vie au niveau transport, construction, activités économiques, isolation-chauffage de l'habitat... la production et la priorisation de l'utilisation des énergies renouvelables sont à mettre en œuvre aussi vite que possible. C'est à tout cela que nous nous attelons. Ce numéro de "Lourdes ma ville", en éclaire bien des aspects et, je peux le dire, le sujet n'a pas fini de nous animer.

Il en va de notre bien-être à tous, car on l'a tous compris, il y a urgence. Sécheresses, inondations... les anomalies météo nous rappellent constamment à l'ordre. Faire face et prendre les bonnes décisions, c'est notre responsabilité pour préserver notre très proche avenir et celui de nos propres enfants.

Votre Maire,
Thierry LAVIT

RÉNOVATION ET AMÉLIORATION DE L'HABITAT : TOUT UN PROGRAMME !

Pendant de très longues années, l'habitat à Lourdes s'est dégradé. Aujourd'hui, grâce aux nombreux dispositifs auxquels la Ville a fait appel et qu'elle a créés, chacun est en mesure de constater que la vétusté et le manque d'entretien ne sont pas des fatalités. Tour d'horizon des outils mis à la disposition des Lourdais pour les soutenir dans leurs projets et les encourager à participer à l'embellissement de la Ville.

UN PLAN FAÇADES ET UN PLAN ENSEIGNES : des dispositifs 100 % lourdais

Depuis 2022, la ville a souhaité mettre en place un système d'aides incitatives à la restauration et la valorisation des façades, des enseignes et des commerces permettant sous certaines conditions de bénéficier de subventions publiques. Depuis cette date, le périmètre a été élargi.

UN DE CES DEUX DISPOSITIFS VOUS INTÉRESSE ?
Contactez le service Urbanisme Habitat Aménagement Foncier
au : 05 62 42 54 06 ou écrivez à : urbanisme@ville-lourdes.fr

1. Le Plan Façades



Qui peut en bénéficier ?

Tous les propriétaires privés de bâtiments situés dans le périmètre (voir le schéma ci-dessous).

Quels sont les travaux éligibles et les prestations subventionnables ?

- Les travaux de maçonnerie : restauration et valorisation des enduits, réfection de corniches, encadrement de baies, clôtures ;
- la réfection des lucarnes bois et la reprise des différents éléments de zinguerie (gouttières,

- descentes d'eaux pluviales,...) ;
- les travaux de ferronnerie : peinture et remplacement des garde-corps ;
- le nettoyage, réfection totale ou partielle des éléments de décor ou de fermeture ;
- la mise en peinture des façades et de tous les éléments composant la façade, éléments de pierre, encadrement de baies, arcades des boutiques ou porte d'entrée ;
- les travaux de modification de façade commerciale du rez-de-chaussée (devantures et des accessoires extérieurs tels que les marquises, stores, bannes etc.) ;
- la pose d'échafaudage limitée à la durée des travaux de réfection des façades.

Montant de la subvention :

- Le montant de la subvention s'élève à :
- **7 € par m²** de surface échafaudée pour les traitements simples à partir d'une peinture minérale,
 - **10 € par m²** de surface échafaudée pour les traitements simples à partir d'un badigeon de chaux,
 - **20 € par m²** de surface échafaudée pour un ravalement complet (piquage, accrochage, dressage et finition).
- Cette prime **pourra être majorée** dans le cas d'un surcoût architectural (30 % des travaux HT). Elle est, dans ce cas, plafonnée à 45 € par m² de surface échafaudée.



Le nouveau périmètre

AVANT



APRÈS



UN EXEMPLE AVENUE MARÉCHAL FOCH

Logements et façades rénovés avec des aides publiques mises en œuvre dans le cadre du Plan Façades et de l'OPAH RU. Cet exemple concerne la rénovation d'un immeuble de 5 logements dont 4 vacants et dégradés avant travaux.

- Création de 5 logements de 45 à 92 m²
- 4 logements conventionnés « loyer social »
- 1 logement conventionné « très social »

Coût des travaux : environ 400 000 €.

Subventions : ANAH : 108 202€, CD : 18 000 €, TLP : 24 669 €, Ville Plan Façades : 3 067 € (Conseil municipal du 08 décembre), ALS : 92 660 € (+ 216 207 € de prêt bancaire ALS).



2. Le Plan Enseignes



Rénover une devanture, créer une enseigne dans le centre historique de la ville et ses abords répond à des caractéristiques architecturales et à des règles d'urbanisme spécifiques, en lien avec le périmètre "Site Patrimonial Remarquable", visant à protéger et à valoriser le patrimoine existant. En janvier 2023, La ville a donc souhaité accompagner le « Plan Façades » et

l'action 66 du Plan Avenir Lourdes en créant une campagne d'aides à l'installation, l'amélioration ou le remplacement des enseignes obsolètes, participant ainsi à l'embellissement du cadre de vie et du paysage urbain.

Le montant de la prime

Dans le cadre du changement des enseignes, la prime est plafonnée à 50 % du coût total HT des enseignes dans un plafond de 1 000 € d'aide par commerce. Dans le cadre de la suppression d'un dispositif, la prime est plafonnée à 50 % du

coût total HT des travaux dans un plafond de 500 € par établissement.

La procédure

Le demandeur doit déposer, simultanément au dépôt du permis de construire ou de la déclaration préalable, un dossier de demande de subvention. Celui-ci sera examiné par la commission Enseigne ou la commission Façades. La réservation définitive de la subvention et son montant font l'objet d'une délibération au Conseil municipal, qui est notifiée, par courrier, au demandeur.

LES AUTRES DISPOSITIFS à votre service

■ L'OPAH-RU

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH-RU) est un dispositif national dont bénéficie la Ville. La Ville de Lourdes avec ses partenaires la CA TLP, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), le Département, la Région Occitanie, et PROCIVIS, soutient les propriétaires qu'ils soient occupants ou bailleurs dans leurs projets d'amélioration de l'habitat. Ce programme propose des aides incitatives pour :

- lutter contre la précarité énergétique, et contre l'habitat indigne et dégradé,
- adapter des logements pour l'autonomie et / ou lutte contre le handicap,
- développer une offre locative sociale et très sociale de qualité,
- traiter des copropriétés fragiles,
- requalifier l'habitat très dégradé à l'échelle des groupes d'immeubles et d'îlots via des Opérations de Restructuration Immobilière (ORI), résorber l'habitat indigne,
- saisir les opportunités foncières et produire des logements en centre-ville.

Contact sur rendez-vous auprès d'ALTAÏR au 05 62 93 07 40. Permanence à France Service tous les mardis matins de 9 h à 11 h.

■ Action Logement dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville

8 propriétaires bailleurs, permettant la rénovation et la remise sur le marché de la location de 37 logements, ont pu bénéficier des aides complémentaires, à celles de l'OPAH RU, mises en place par Action Logement + de 2 100 000 € d'aides sous forme de subvention et de prêts. Contact : 05 61 14 52 52 / www.actionlogement.fr/occitanie

■ Isolation, chauffage : un guichet unique pour vous guider

Vous souhaitez revoir l'isolation de votre maison, ou améliorer votre système de chauffage, mais vous ne savez pas comment procéder ? Le guichet Renov'Occitanie Hautes-Pyrénées vous conseille techniquement et financièrement sur votre projet. Selon vos besoins,

vous pourrez être orientés vers d'autres services complémentaires (OPAH, ADIL et CAUE) ou reçus en rendez-vous pour approfondir le conseil. Le guichet s'adresse à tous les propriétaires qu'ils soient, occupants ou bailleurs, sans conditions de ressources. Pour les

copropriétés, le guichet propose un accompagnement sur mesure en vous apportant un premier conseil selon l'avancement de votre projet. Contact : accueil téléphonique 05 31 74 36 65, le lundi de 14 h à 16 h et du mardi au jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. ou sur

www.hautespyrenees.fr
 Ce service est mis en œuvre par le Département des Hautes-Pyrénées en partenariat financier et opérationnel avec la CA TLP pour la ville de Lourdes, la Région Occitanie et les Certificats d'Économies d'Énergie.



PLAN ROUTES, épisode 2



Après la rue Capdangelle cet été, c'était au tour des rues de la Poudrière, René Courtade et Marcel Vergeron, d'en bénéficier en fin d'année. Si chaque jour, la Ville donne la priorité aux urgences qui foisonnent, elle n'en reste pas moins attentive à tenir son planning de chantiers programmés. Ainsi, depuis l'été 2023, la Ville déploie le Plan Routes. Les opérations prévues par ce plan visent les objectifs suivants :
 réfection de la voirie, reprise de la chaussée, mise à niveau et pose d'un nouvel enrobé, mise en place d'aménagements pour favoriser l'accessibilité.
 Le dernier secteur concerné a nécessité en plus la réparation du soutènement de la chaussée. C'est-à-dire qu'il a fallu réaliser une poutre pour stabiliser la pleine largeur de la voie.
 La prochaine opération programmée concernera l'avenue Foch sur la portion comprise entre la mairie et la Police municipale.



Les opérations en cours et terminées :



CHÂTEAU FORT

La toiture sur le logis du Gouverneur est terminée.



PAVILLON BOURRIOT

Ce pavillon situé à proximité directe de l'hôpital doit être entièrement réhabilité afin d'accueillir le Centre de santé. Les études d'avant projet sont en cours.



SITES D'ESCALADE OUTDOOR

Mise aux normes de 3 sites : secteur grotte du Loup, Pic du Jer, et au-dessus du stand de tir proche du Bois de Lourdes.



DES FALAISES CONFORTÉES

Les opérations se sont déroulées à la fin de l'automne boulevard du Centenaire et place des Pyrénées.



EN COURS AU PIC DU JER : réfection du viaduc aval et étanchéité du viaduc amont

Dévégétalisation partielle de l'ouvrage. Décapage de toutes les zones où se trouvent des coulures de calcite et de stalactites. Reprise des joints de maçonnerie et des couronnements. Mise en oeuvre d'étanchéité de type mortier de réhabilitation. Purge des éléments de plinthes instables. Décapage et remise en peinture des garde-corps.

Les équipes des services techniques de la Ville ont procédé à la réhabilitation complète de la structure. La réception du chantier a eu lieu en toute fin d'année.



À L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR

La fin des travaux est prévue pour le printemps. Pour l'heure, place à la réparation des fuites sur les absidioles.



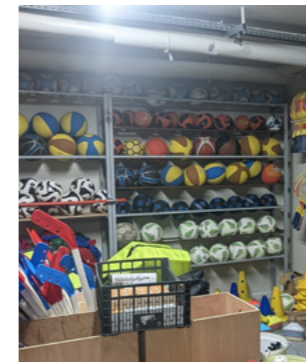
AU FOYER DE BISCAÏE : les travaux sont finis



- **Électricité** : réfection de l'alimentation électrique, installation de la baie de brassage (armoire réseaux), éclairage LED, remplacement de radiateurs, installation d'une VMC, installation de l'alarme incendie et éclairage de sécurité.
- **Sanitaire** : reprise de l'installation d'eau potable, installation de cumulus, évier, mise en place de cuvettes pour personnes à mobilité réduite et lave-mains adaptés.
- **Peinture** : peinture de l'ensemble des murs et menuiseries intérieures.
- **Maçonnerie** : reprise des murs abîmés, reprise de carrelage.
- **Plâtrerie** : création de faux plafonds et remplacement des dalles.
- **Menuiserie** : installation de portes coupe-feu, installation d'une paroi cabine WC pour personnes à mobilité réduite.
- **Espaces verts** : nettoyage des espaces verts situés aux abords (tonte, nettoyage, élagage).

AU PALAIS DES SPORTS

- > **Mise aux normes** des locaux de stockage pour les associations sportives lourdaises.
- > **Mise aux normes** des locaux des éducateurs sportifs du Simaje.
- > **Les chaudières** ont été remplacées par des chaudières à condensation.



Villa Gazagne : le chantier suit le calendrier

Le lot « démolition » est terminé. La phase de doublage des murs est en cours. Toute l'enveloppe des murs extérieurs du bâtiment est concernée. Au niveau de la maçonnerie, les balcons, la rampe d'accès et l'escalier Est sont terminés. Reste à réaliser en ce début d'année l'étanchéité de la terrasse. Sur le lot charpente, la toiture a été reprise, les habillages de lucarnes vont maintenant pouvoir être planifiés. À l'intérieur du bâtiment, les fenêtres ont été changées et les plafonds repris. Une opération supplémentaire s'est ajoutée au planning. Il s'agit du renforcement des planchers. En ce qui concerne l'électricité et la plomberie, les câblages sont prêts.



PLACE PEYRAMALE, les aménagements se poursuivent



Après la mise en place de la végétation hors sol effectuée par les équipes des Espaces verts de la Ville, les agents du Pôle Espace public ont procédé à l'installation des bancs.

Ce mobilier a été choisi pour ses lignes légères et contemporaines suivant les conseils prodigués par l'architecte des Bâtiments de France. Ils sont adaptés aux personnes à mobilité réduite et se prêtent aux besoins des usagers.

Cette nouvelle phase de l'aménagement de la place n'est pas terminée. Prochainement, des corbeilles de propreté urbaine seront mises en place. Pour le confort de tous, d'autres équipements sont prévus en 2024 pour finaliser l'aménagement de la place.



Aux bons soins du patrimoine du Château

La dévégétalisation des talus et de la falaise du pourtour du Château fort a eu lieu en fin d'année. Cette opération a été menée afin de répondre aux recommandations émises en termes de sécurité incendie et de protection de la paroi. En effet, certaines racines déstabilisent la roche, notamment au gré des périodes de gel et dégel. Ce travail s'est accompagné d'une étude géotechnique réalisée par une entreprise spécialisée. À suivre.



NOUVELLE CASERNE DES POMPIERS :
Les travaux continuent.
Livraison prévue au printemps.



DE NOUVEAUX BANCS
pour le Jardin des Tilleuls



Pose de la 1^{re} pierre des deux résidences « Les Portes d'Espagne »



Dans le cadre de ces deux opérations de construction et de commerces, l'OPH 65 va acquérir 84 logements destinés à la location et plus précisément pour le relogement des locataires de l'Ophite, qui seront prioritaires :

- Une résidence senior de 31 appartements (18 T2 / 13 T3).
- Une résidence composée de 42

appartements (12 T2 / 18 T3/ 12 T4) et de 11 pavillons (5 T3/ 3 T4/ 3 T5). Ce programme porté par le promoteur SOPIC prend place sur une superficie habitable de 3 953,90 m², située en face de l'Ophite et à proximité du centre-ville. Les travaux ont démarré en août 2023 et devraient se terminer au 1^{er} semestre 2025.

Début octobre 2023, dans le cadre du NPNRU, le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain, du quartier de l'Ophite, l'OPH65 et la SOPIC avaient convié la presse, les partenaires, les élus et le Conseil citoyen de l'Ophite à assister à la cérémonie de pose de la première pierre du programme de 84 logements locatifs, qui verront le jour sur des terrains situés boulevard d'Espagne.

L'assemblée a été invitée sur le site de la construction démarrée cet été, en face des bâtiments concernés par la rénovation urbaine.



Fin décembre, le chantier avait bien avancé.



Des nouvelles du chantier en cours le long de la Voie Verte



Résidence Henri Lamathe, chemin des Fontaines, pose de la 1^{re} pierre le 7 novembre 2022. Livraison prévue en 2024.



Les zones de production des énergies renouvelables étendues au territoire de la commune

En décembre, la Ville de Lourdes a lancé une consultation publique autour du périmètre des « Zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables ». Les Lourdais ont été invités à donner leur avis.

L'État avait pour objectif de simplifier les mesures administratives pour permettre l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Mission accomplie avec la loi du 10 mars 2023 qui a aussi permis aux villes de décider, avec les habitants, du périmètre qu'elles souhaitent mettre à la disposition de la production d'énergie renouvelable.

La Ville de Lourdes a proposé aux Lourdais d'inscrire la totalité du territoire communal en tant que « zone d'accélération de production des énergies renouvelables » à l'exception bien entendu des espaces naturels suivants : les sites Natura 2000 (tourbière et lac de Lourdes et Gaves de Pau), les forêts communales (bois de Subercarrère, bois de Mourle, massif du Pic du Jer) et, enfin, les prairies naturelles ou exploitées.

Après la consultation des Lourdais, la décision a été adoptée en Conseil municipal le 8 décembre dernier.



LA PREMIÈRE PHASE DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA VÉLO EST TERMINÉE !

Développer l'usage du vélo sur le territoire de Lourdes à horizon 2030... La Ville s'est engagée en juin 2023 dans l'élaboration d'un « schéma directeur des mobilités actives », centré sur la pratique du vélo. L'objectif étant d'aboutir à une programmation permettant d'organiser les principes d'aménagement et les continuités cyclables. Pour commencer, il fallait réaliser un diagnostic des pratiques et des besoins pour le vélo dans la ville : habitudes, aménagements, sécurisation, pôles générateurs de déplacements, besoins des usagers, points noirs... autant de paramètres à prendre en compte pour déployer le vélo à Lourdes. C'est ce travail qu'a effectué le bureau d'études cet été et en septembre. L'avis des citoyens et de la société civile a été sollicité via une enquête en ligne et un atelier d'échanges participatifs. Aujourd'hui, les résultats de l'enquête

sont parvenus en mairie. Ils révèlent une participation positive qui comptabilise 280 réponses. Il ressort de cette analyse que l'absence d'aménagements sécurisés vers le lieu de travail, le manque de stationnements à destination, la topographie et les conditions météorologiques sont les principaux freins à l'usage du vélo au quotidien à Lourdes. Près d'un tiers des personnes qui ont répondu ont affirmé être prêtes à utiliser davantage le vélo au quotidien. L'heure est maintenant à la phase 2 qui consiste à définir une ambition en matière de vélo et des scénarios d'aménagements. Un premier atelier avec les partenaires a déjà eu lieu.

La phase suivante démarrera en mars avec la définition d'un programme d'actions pour le déploiement du vélo dans la ville.



Collecte des sapins : pensez-y !

Plusieurs bennes de recyclage des sapins de Noël ont été mises en place dans plusieurs quartiers de la Ville. Elles seront en place jusqu'au 15 février. N'hésitez pas à déposer votre sapin dans l'un des lieux suivants :

- Parking de l'Espace Robert Hossein.
- Entrée de l'Ophite.
- Parking de Soum de Lanne.
- Entrée de Lannedarré.
- Espace vert devant La Madone.
- À proximité de la piste BMX à Sarsan.
- Place du Champ Commun nord.

Merci de ne déposer que les sapins naturels, débarassés de leurs décorations, et sans sac.



**Vous avez envie
d'agir concrètement
face à l'urgence
environnementale ?**

Depuis trois ans et demi, la Ville a totalement revu sa façon de faire sur les espaces verts. Avec l'éco-pâturage, le fauchage raisonné, le compostage, les prairies fleuries, les jardins partagés, le recours au paillage, la mise à disposition de composteurs publics, etc. Tout est mis en œuvre pour renaturer la Ville. Vous aussi vous pouvez participer en plantant sur l'espace public. Il suffit d'utiliser le permis de végétaliser. Ce geste est une démarche environnementale utile pour le bien-être et la santé de tous. Pensez-y au printemps !

Pour télécharger les documents, rendez-vous sur le site de la ville : <https://www.lourdes.fr/actualites/5349-le-permis-de-vegetaliser>



PYRÉNEO LOURDES

réunit plus de 600 participants

Du 12 au 14 octobre, dans le cadre du Club Avenir Lourdes, la Ville a accueilli la 3^e édition de **Pyréneo**, organisée par l'Agence des Pyrénées et l'association AGORA PYRÉNÉES autour du thème « Les Pyrénées, terre d'hospitalité et d'innovations face aux défis contemporains ».

Trois jours de rencontres, d'échanges et de réflexions communes entre plus de 600 acteurs du territoire répartis entre des représentants d'entreprises, de l'industrie, d'associations, de collectivités, des techniciens du

développement des territoires, mais aussi de citoyens des Pyrénées, accompagnés par des élus locaux, départementaux, régionaux et les représentants de l'État.

La vocation première de **Pyréneo** est de dynamiser le réseau d'acteurs pyrénéens, de renforcer le sentiment d'appartenance, de rassembler, fédérer les acteurs, tous secteurs confondus, dans une réflexion territoriale globale et de dégager des pistes de réflexions innovantes de nature à prendre en main les défis d'avenir du massif, en mobilisant les acteurs institutionnels et la société civile simultanément, c'est-à-dire : les territoires, les institutions, les entrepreneurs, les associations, les grands groupes, le monde de la recherche et de l'enseignement, les financeurs des territoires et des projets, les citoyens intéressés par la cause pyrénéenne.

LE LANCEMENT OFFICIEL DE LA MARQUE "PYRÉNÉES" A EU LIEU À LOURDES LE 13 OCTOBRE 2023



LOURDES REÇOIT LES ACTEURS DE L'UNIVERSITÉ DE LA VILLE DE DEMAIN (UVD)

Bâtisseurs, promoteurs, architectes, représentants de grandes sociétés... en octobre, une délégation de l'UVD s'est déplacée à Lourdes. Une soixantaine d'acteurs publics et privés ont choisi de répondre à l'appel que le maire Thierry Lavit avait lancé en juillet 2023. Le défi ? Réimaginer 300 friches hôtelières et créer le futur "camp de base des Pyrénées". À l'origine de cette initiative, le Club Avenir Lourdes, qui a pour mission de fédérer les énergies autour du projet "Lourdes, Cœur des Pyrénées".

Portée par la Fondation Palladio, l'Université de la Ville de Demain, est un mouvement qui vise à construire un mode inédit de coopération entre acteurs publics, acteurs privés et société civile en faveur d'une ville bas carbone pour tous. Elle invite les acteurs de l'UVD à se déplacer sur le terrain - dans le cadre son Université in situ - puis à intervenir concrètement pour en faire des lieux d'application des actions collectives. Le Maire a assuré la visite guidée, à pied, dans différents quartiers de la ville tout au long de la journée.



CLUB Avenir LOURDES INNOV'ADOUR #2 FAIT LE PLEIN À LOURDES



600 visiteurs ! Organisé par la French Tech Pyrénées Adour en collaboration avec la Ville de Lourdes et le SIIViM, cet événement annuel axé sur l'innovation, l'entrepreneuriat et la mise en réseau, a conquis son public qui a souligné la qualité des échanges comme du programme.

Des tables rondes, des ateliers d'intelligence collective avec restitution publique, deux conférences, l'une avec Cyril Dion, le réalisateur de *Demain, Après demain* et *Animal* et la seconde en compagnie de Manon Turina, la réalisatrice de *La Belle Ville*, ont ponctué les débats en apportant des témoignages directs de ce que peut vouloir dire le verbe « agir » en termes de transition écologique face au réchauffement climatique.

De fait, le choix de Lourdes de placer la transition écologique en vaisseau amiral de la mission qu'elle s'est écrite avec le Plan Avenir Lourdes, porte déjà ses fruits. Car, oui, il faut le souligner, avec **Pyréneo**, ce sont deux événements majeurs qui se sont tenus à Lourdes cette année !

Ce sont les suites du Club Avenir Lourdes, lancé en 2023, pour permettre aux entrepreneurs de rencontrer d'autres entrepreneurs, investisseurs et professionnels du territoire pour établir, ensemble, de nouvelles collaborations, partager des expériences et donner vie à de nouvelles idées.



LOURDES AU SIIViM

Sebastian Puszka, élu au Développement économique et aux Relations internationales, a représenté la Ville de Lourdes au Sommet International de l'Innovation en Villes Médianes (SIIViM) 2023, qui s'est tenu en octobre à Nevers.

En intégrant ce prestigieux événement international et en étant membre du réseau des collectivités adhérentes, Lourdes participe à la dynamique d'un écosystème consacré à l'innovation et au développement des villes médianes. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la dynamique du Club Avenir Lourdes, qui vise à promouvoir le développement et la diversification économique de la ville.

PLUS DE 7 000 ENTRÉES

AU CINÉMA EN 2023 !



En partenariat avec le Parvis, scène nationale Tarbes Pyrénées, la Ville de Lourdes propose au Cinéma Le Palais une offre cinéma Art et Essai permettant à chacun de découvrir la filmographie du monde entier en version originale sous-titrée. En 2023, au total, plus de 7 000* personnes se sont déplacées pour profiter d'une séance. Quelques 4 600 jeunes, sur le temps scolaire ou pendant les vacances scolaires, ont pu découvrir le 7^e art grâce à une programmation adaptée à chaque âge avec une attention toute particulière aux plus petits (3-6 ans). Mêlant lecture et cinéma lors des ciné-contes en partenariat avec la Médiathèque de Lourdes, les enfants font l'expérience du film d'animation Art et Essai. **Infos et programme complet sur : www.lourdes.fr/cinema**

* Ces chiffres ne tiennent pas compte des séances proposées en décembre.

NOUVEAU : LA GRATUITÉ DES SPECTACLES POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS

La Ville de Lourdes est fière d'annoncer une initiative novatrice visant à promouvoir l'inclusion et l'accès à la culture pour tous. Depuis le 9 décembre, les spectacles Jeune public organisés par la municipalité sont gratuits pour les enfants porteurs d'un handicap et leur accompagnateur. Cette démarche s'inscrit dans une volonté profonde de favoriser l'égalité des chances et de permettre à tous les jeunes, indépendamment de leurs capacités, de profiter pleinement de la richesse culturelle de notre Ville. Cette mesure vise à créer un environnement inclusif dans lequel chaque jeune, quelle que soit sa situation, puisse vivre des expériences culturelles enrichissantes. Les spectacles, deviennent ainsi accessibles à tous, contribuant à renforcer le lien social et à promouvoir la diversité. La gratuité des spectacles Jeune public pour les enfants porteurs d'un handicap est une étape significative vers la création d'une société plus équitable et solidaire. La Ville de Lourdes demeure engagée à soutenir l'épanouissement de chaque enfant, offrant ainsi à la jeunesse une chance égale de participer à la vie culturelle locale.

Plus d'informations sur : <https://www.lourdes.fr/culture-sport-loisirs/saison-culturelle>



VACANCES ENCHANTÉES : Une Saison magique pour Jeunes Aventuriers !

Depuis septembre 2023, avec le souci de rejoindre tous les publics, la Ville de Lourdes propose, lors des vacances scolaires, un spectacle pour les plus jeunes.

Réservez dès maintenant pour offrir à vos enfants des vacances mémorables remplies de rires, de découvertes et d'émerveillement ! Rendez-vous au Palais des Congrès pour des vacances extraordinaires ! **Des tarifs très incitatifs :** 5 € un enfant + son accompagnateur. 12 € forfait famille : trois enfants et plus + deux accompagnateurs.

Plus d'informations : <https://www.lourdes.fr/culture-sport-loisirs/saison-culturelle>



PLONGÉE AU CŒUR DE LA RICHESSE CULTURELLE POUR LE JEUNE PUBLIC

La Ville de Lourdes s'engage activement dans des actions en faveur de la politique culturelle destinées au Jeune public sur temps scolaire, reconnaissant l'importance fondamentale de l'éducation artistique. À travers le spectacle vivant, elle cherche à enrichir l'environnement éducatif en intégrant la culture dans le quotidien des élèves. Des partenariats avec des institutions culturelles locales (Le Parvis, scène nationale Tarbes Pyrénées et la Fédération des Œuvres Laïques des Hautes-Pyrénées) sont établis, offrant aux enfants un accès privilégié aux arts de la scène, favorisant ainsi le développement de leur créativité et de leur sensibilité artistique. Avec le SIMAJE, l'art est au cœur de la vie des élèves de l'école Honoré Auzon. La rencontre avec l'artiste Thomas Nogaro et son travail de création d'une peinture murale sous le préau, permet d'élargir leurs horizons imaginaires et renforce leur lien avec la richesse culturelle au sein de l'école.

Dans un souci d'inclusivité, la Ville de Lourdes s'efforce de rendre ces opportunités accessibles à tous les élèves, garantissant ainsi que la culture devienne un pilier essentiel de leur éducation. Ces actions reflètent l'engagement continu de la municipalité envers l'épanouissement intellectuel et artistique des enfants. Pour l'année scolaire 2023-2024, huit spectacles sont proposés aux élèves de la maternelle jusqu'au lycée.

A NE PAS MANQUER !

LOURDES
#Cœur des Pyrénées

WEEK-END

HARRY POTTER

L'INTÉGRALE EN 8 FILMS

17
18
FÉV.

CINÉMA LE PALAIS
Réseau Ciné Parvis 65
4, avenue du Maréchal Foch, 65100 LOURDES

Deux jours d'exception à ne pas manquer. Les réservations sont ouvertes !
Réservations sur : <https://billetterie.festik.net/villedelourdes/>



L'œuvre "La mort de Patrocle" de Philippe Pujo exposée au Château

Une huile sur toile de grand format (182 cm x 130 cm) réalisée en 2021 par l'artiste Philippe Pujo est exposée dans l'espace d'accueil du Château fort-Musée pyrénéen depuis décembre. Cette œuvre, acquise par la Ville, représente la mort de Patrocle, célèbre épisode de la Guerre de Troie relaté par Homère dans L'Iliade.

Philippe Pujo vit et travaille dans les Pyrénées. Au fil de ses rencontres, il a déjà exposé dans toute la France et dans des musées prestigieux tels que le Louvre, la Galerie Obroso (Paris), à Toulouse, à Bourges, à Biarritz... et reçoit des commandes de divers organismes et collectionneurs privés. Le Chemin de Croix de l'Église Paroissiale de Lourdes en est un exemple. L'artiste a ainsi

réalisé les 14 stations d'un chemin de croix évangélique suite à la commande d'un groupe de mécènes pour l'Église paroissiale du Sacré Cœur. Sa rencontre avec le peintre Gérard Garouste en 2017 change sa vision de la peinture et lui donne les armes pour contribuer à la défense d'une peinture intemporelle, figurative et narrative.



Une nouvelle exposition temporaire au Château fort - Musée pyrénéen : "Quel chantier !"

Le chantier des collections vu par la photographe Marie Joubert. Les collections du Château fort - Musée pyrénéen comptent plus de 33 000 items : environ 14 000 objets et 19 000 supports photographiques (négatifs, tirages, etc.). Comme dans tous les musées, ces fonds, représentatifs de l'histoire des Pyrénées de ces derniers siècles et du mouvement pyrénéiste, font l'objet de toutes les attentions. De 2021 à 2025, des aides financières apportées par l'État, le Conseil Régional d'Occitanie et la Fondation du Patrimoine soutiennent un chantier inédit. L'équipe du Musée s'est étoffée et bénéficie des conseils d'un groupement spécialisé pour mener à bien toutes les étapes visant à terme la valorisation des collections auprès de tous.

Pour garder trace et mettre en lumière ce travail mené en coulisse, une mission a été confiée à la photographe Marie Joubert. Quelques-unes de ses nombreuses prises de vues sont présentées dans cette exposition, accompagnées d'objets ayant marqué ces trois premières années de chantier. **Jusqu'au 31 mai 2024 (fermeture du Musée du 8 janvier au 4 février 2024 inclus).**



LE PROJET « MONTAGNES » : un partenariat entre les écoliers et le Musée

Un partenariat entre le Château fort-Musée pyrénéen et la Direction académique des Hautes-Pyrénées, en lien avec le conseiller

pédagogique Sciences Sylvain Rondi, permet de co-construire un projet portant sur les sciences tout au long de l'année scolaire 2023/24 pour découvrir la montagne.

Durant neuf séances, se déroulant au Musée ou sur le terrain, les élèves de CM2 de la classe de Madame Jourdan de l'école du Lapacca s'éveillent à la lecture de paysage, à la flore et à la faune des Pyrénées. En lien avec la

journée internationale de la montagne le 11 décembre, les élèves ont par exemple pu rencontrer la scientifique Adeline Loyau pour discuter des écosystèmes de montagnes. Ce projet test, durant cette année scolaire 2023/24, pourrait être poursuivi et concerner plus de classes.



Tout sur la carte d'abonnement du Château fort-Musée pyrénéen

La carte d'abonnement 2024 au Château fort - Musée pyrénéen, valide durant l'année civile, est à disposition depuis le 2 janvier (le Château fort - Musée pyrénéen sera fermé jusqu'au 4 février 2024 inclus).

Tout le monde peut l'acquérir, seul ou en famille. Son prix attractif vous donne accès au Château fort - Musée pyrénéen toute l'année, quand vous le voulez et autant de fois que vous le souhaitez. [Comment s'abonner ?](#)

> La carte individuelle est proposée au tarif de 14 € pour toute personne de plus de 18 ans

> La carte famille est proposée au tarif de 28 € pour les parents et leurs enfants.

• sur place, à l'accueil du Château fort - Musée pyrénéen.

• par courrier, en retournant le formulaire complété à l'adresse Château fort-Musée pyrénéen, 25, rue du fort 65100 Lourdes, accompagné d'une photo d'identité et de votre règlement par chèque à l'ordre du « Musée pyrénéen ». **Tél. : 05 62 42 37 37.**



Lourdes accueillera la Flamme paralympique, le 25 août 2024 !

Tony Estanguet, président du comité d'organisation des JO de Paris 2024

Le 10 novembre, Mohamed Dilmi, maire-adjoint en charge de la Jeunesse et des Sports, représentait la Ville à Paris pour la conférence de presse dédiée à la présentation du parcours du Relais de la Flamme Paralympique dont Lourdes fait partie. Labellisée « Terre de Jeux 2024 » en 2022, la Ville de Lourdes accueillera l'arrivée de la Flamme le dimanche 25 août 2024, le tout premier jour de Relais en France, lors de l'allumage simultané des 12 Flammes aux périphéries de l'Hexagone. Pendant 4 jours, du 25 au 28 août 2024, les 12 Flammes emprunteront chacune leur propre voie et convergeront simultanément pour se réunir à Paris. Le Relais de la Flamme Paralympique

donnera le coup d'envoi des premiers Jeux Paralympiques d'été en France qui se dérouleront du 28 août au 8 septembre 2024.

Rappel : La Flamme Olympique dans les Hautes-Pyrénées le 19 mai 2024

La Flamme Olympique passera par les Hautes-Pyrénées le 19 mai 2024 en amont des J.O de Paris. Elle débutera son parcours en France le 8 mai à Marseille et sillonnera 65 départements avant de rejoindre Paris, le 26 juillet.

Pour rappel, le parcours de la Flamme dans les Hautes-Pyrénées comprendra 7 étapes et un passage dans des villes du département dont Lourdes.



Le 5 décembre, les associations lourdaises ont été invitées à Lourdes par le Département qui pilote le dispositif pour les Hautes-Pyrénées. La Ville de Lourdes se fait le messager des idées et des propositions d'animation portées par les associations lourdaises pour animer les festivités. Pour participer, contactez le service des Sports : servicedessports@ville-lourdes.fr

L'OPÉRATION ARGENT DE POCHE RECONDUITE EN 2024



Accueil et orientation du public, aide logistique, portage de repas aux personnes âgées et en situation de handicap, peinture d'un mur et d'une salle au Centre Socio Culturel Lorda... les missions remplies par les jeunes Lourdais qui ont profité du dispositif "Argent de Poche" proposé par la Ville, concernent plusieurs domaines. Cet outil a été mis en place en 2023 pour permettre l'implication des jeunes au sein des services de la ville, en contrepartie d'argent de poche.

« Le bilan de cette première année test est positif. Nous recensons 24 missions réalisées. Merci aux jeunes pour leur engagement et aux agents des services municipaux qui se sont engagés à leurs côtés. Ces expériences insufflent un vent nouveau. Les agents ont apprécié ce dispositif et sont prêts à renouveler l'expérience », se réjouissent la responsable du pôle Jeunesse et Politique

de la ville et Marie-Henriette Cabanne, maire adjointe en charge de la Politique de la ville, du Développement territorial, de l'Habitat-logement, de l'Économie sociale et solidaire. Les jeunes bénéficiaires, de leur côté, ont aussi particulièrement apprécié.

"L'expérience a été enrichissante et intéressante. J'ai pu parler l'anglais et l'italien" témoigne l'un d'eux, rejoint par un autre "Les missions ont été pour moi une expérience géniale et j'ai appris à connaître de nouvelles personnes et leurs métiers. Personnellement ça m'a aidé car je suis une personne très timide et là, j'ai vu que je pouvais sortir de ma carapace". Face au succès rencontré, le dispositif est reconduit pour 2024.

Si vous êtes intéressé(e), contactez l'informatrice jeunesse. 22, avenue Maréchal Joffre. Tél. : 05 62 94 31 51 / 06 07 52 70 27.

Bravo aux élèves de l'Atelier Municipal des Arts !



Les élèves du cours d'arts plastiques de l'Atelier Municipal des Arts en compagnie de leur professeur Alain-Jacques Lévrier-Mussat ont été invités par la Mairie à réaliser le visuel de la carte de vœux de la Ville pour 2024.

"Nous avons été stupéfaits par la qualité du travail présenté. Même s'il a fallu retenir une illustration pour les affiches, nous avons estimé que tous les participants avaient gagné" explique Thierry Lavit.

DU YOGA AU CHÂTEAU FORT-MUSÉE PYRÉNÉEN Yog(a) musée... une expérience à partager !



Question « d'ambiance »

Le Musée est un lieu qui remonte le temps et qui "nous raconte". C'est un lieu dans lequel sont concentrés des objets patrimoniaux, qui perdurent, provoquant une présence imperceptible censée y demeurer... une ambiance. Cette expérience sensible nous inspire et nous touche.

Il suffit d'un tapis, d'un coussin ou d'un banc dans le jardin pour pratiquer. La session de yoga, temps de pause, débute par le ressenti de sa propre ambiance, sans jugement externe. Puis grâce à divers mouvements respiratoires, en mobilisant tout le corps et sa concentration, elle

permet d'expérimenter une qualité de posture, d'équilibre, d'être axé. Une séance par mois est programmée au château de juin à septembre pour tous les publics.

Les ateliers yoga proposés aux bénéficiaires du CCAS

Ce programme a été initié en 2021 et co-construit par le service médiation du Musée et le Centre Communal d'Action Sociale, avec des habitants de Lourdes volontaires. Chaque année, ces ateliers de yog(a) musée épousent les saisons automne, hiver, printemps, été, et s'inspirent des objets et du Musée. Faire naître ou rétablir un souhait d'aller vers des activités culturelles, voilà le cœur de cette expérience en accord avec l'axe du Projet Scientifique et Culturel du Château fort - Musée pyrénéen et celui du CCAS.

"Les participants s'accordent tous sur les effets positifs de cette pratique régulière dans leur quotidien. Enthousiastes, ils apprécient de se retrouver. Cette activité favorise la création du lien social" rapporte un travailleur social du CCAS.

Renseignements : chateaufort.museepyreneen@ville-lourdes.fr
Tél. : 05 62 42 37 37.

Atelier Municipal des Arts : Inscrivez-vous !

L'Atelier Municipal des Arts est un nouvel outil au service des Lourdais. Il s'adresse aux enfants comme aux adultes qui souhaitent prendre des cours de théâtre et d'arts plastiques et complète la palette proposée en matière de pratiques artistiques amateurs à Lourdes.



Inscriptions au service Culture Événementiel, Espace François Mengelatte, 16, avenue Baron de Maransin. Tél. : 05 62 42 54 57.

TÉLÉTHON 2023 : retour en images



Merci à tous, bénévoles et participants, pour votre engagement !

Les ACTUALITÉS de vos commerçants



Inauguration du Bar Brasserie Des Arts

En novembre, Patrick Moulin et son épouse Laetitia, avaient convié leurs invités à l'inauguration de la Brasserie Des Arts, située 79 boulevard de la Grotte. Il s'agit du troisième commerce réhabilité par le couple sur le périmètre de Lourdes. Propriétaires du Navarre depuis plusieurs années, ils avaient ouvert, à l'été 2022, l'enseigne Côté Jardin (glacier/salon de thé), situé juste en face de la brasserie. La presse locale, le Maire, Thierry Lavit, Julien Lemaître, élu au Commerce, accompagnés de Julie Cabarrouy manager Commerce, étaient présents. L'établissement a en effet bénéficié du soutien de la Ville de Lourdes par l'intermédiaire de l'action 66 du Plan Avenir Lourdes, le PAL, qui a pour objectif de proposer aux commerçants lourdais, un accompagnement administratif et des aides financières.

« L'action 66 » du PAL* : une mesure unique en France

De nouveaux emplois créés

Dernière ces projets qui contribuent directement à l'embellissement de la Ville, ce sont aussi des emplois qui sont créés. « Vous êtes un acteur économique qui, à votre échelle, emploie de nombreuses personnes, et plus particulièrement de jeunes Lourdais en saison. Pour la Brasserie des Arts, ce sont 5 emplois à l'année, 1 alternant BTS pour Le Navarre, 5 emplois annuels et 4 supplémentaires en saison, et pour Côté Jardin, 4 emplois saisonniers. C'est une belle dynamique, et je sais que vos projets ne s'arrêteront pas là », a poursuivi l' élu.

Le boulevard se transforme

« Petit à petit, le boulevard de la Grotte se transforme, et de nouveaux aménagements verront le jour l'année prochaine pour qu'il retrouve cette belle dynamique. Le plan Façade est désormais accessible dans cette zone, ce qui prouve que tous les moyens sont mis en place pour que l'économie de notre ville reparte. Nous souhaitons que notre ville se transforme, se dynamise, se diversifie et vive pleinement, pour être plus qu'une simple ville, car Lourdes le mérite, vous le méritez aussi ».

Envie et dynamisme au service des Lourdais

Non sans émotion, Patrick Moulin a tenu à remercier tous les acteurs qui l'ont aidé à concrétiser ce projet : « Tout cela n'aurait pas pu se faire et ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien de notre expert-comptable, de notre banquier, et sans le soutien de la Ville de Lourdes. J'ai senti, de la part de la Mairie, une envie, une réelle dynamique, au-delà des aides et des subventions dont nous avons besoin et qui nous ont permis d'aller dans le détail de notre objectif. On a vraiment senti une véritable mobilisation de la part de M. Le Maire, de Julien Lemaître, de Julie Cabarrouy qui nous a beaucoup aidés sur les dossiers administratifs. Heureusement qu'ils étaient là. Sincèrement, ça nous aide énormément d'avoir des personnes aussi investies à nos côtés ». Patrick Moulin n'a pas oublié les artisans qui ont également contribué au succès de ce projet : « J'ai pour habitude de travailler avec des entreprises lourdaises, par conviction, mais aussi parce que j'ai eu la chance de rencontrer des entreprises qui travaillent très bien ». Thierry Lavit a ensuite pris la parole : « Je voudrais insister sur le Plan Avenir Lourdes. La ville a vécu une crise sans précédent qui a été très sévère. Et pourtant, quand je vois, petit à petit, le Boulevard changer, le périmètre du Plan façade s'agrandir, je constate qu'avec humilité, travail et détermination, ainsi qu'avec de l'aide, des projets se concrétisent. L'action 66 est une aide précieuse. Le service Commerce est là, présent, il ne faut pas hésiter à le solliciter. M. Patrick Moulin fait partie de ces commerçants qui avancent, déterminés dans la démarche qualité. Patrick Moulin avec d'autres commerçants, a prouvé que l'on peut faire de la qualité avec de l'idée. » Le Maire a terminé en s'adressant au propriétaire de l'établissement : « Vous nous remerciez, mais c'est moi qui vous remercie ! Je ne suis là que pour essayer de faire avancer le bateau. Je suis le capitaine, mais c'est vous qui jouez, c'est vous qui le boostez. »

*Les partenaires du PAL pour l'action 66 sont : Monsieur Fabien Tuleu, Sous-Préfet représentant l'État, le premier partenaire, Pascal Claverie président de la commission développement économique à la CATLP représentant Gérard Trémège.



La vitrine de Noël du CACL

Vendredi 1^{er} décembre s'est tenue au 11 rue Saint-Pierre, l'inauguration de "La Vitrine de Noël" en présence de Martine Capitain Valentie, Présidente du Comité d'Animation du Commerce Lourdais (CACL), de Julien Lemaître, élu au Commerce, aux Halles et Marchés et à la Communication et de Stéphane Peyras, conseiller départemental des Hautes-Pyrénées. Plusieurs commerçants se sont réunis pour l'occasion. Adhérents du CACL, ils ont participé à la mise en place de "La Vitrine de Noël". « Je remercie particulièrement les commerçants du CACL qui ont offert un lot pour la vitrine de Noël. Nous avons également bénéficié du soutien de la Mairie de Lourdes qui a offert 15 chèques cadeaux d'une valeur de 20 euros chacun. Je remercie la Ville de Lourdes et Julien Lemaître qui est présent ce soir, pour ce geste pour "La Vitrine de Noël" et pour les commerçants lourdais » a commenté Martine Capitain Valentie.

DU 10 AU 17 JANVIER

RANGÉZ VOS SKIS !
POUR LA 1^{re} SEMAINE DE

SOLDES

LA VILLE DE LOURDES VOUS OFFRE LE

STATIONNEMENT GRATUIT

en centre-ville

La Ville de Lourdes offre le stationnement gratuit en centre-ville pour la période des soldes d'hiver.



Les Fées Recy Cœur s'installent rue du Bourg

En décembre, Aurélie, couturière / retoucheuse et sa mère, Rose Marie qui travaille le bois et le tricot, ont inauguré leur boutique située 43 rue du Bourg. Le concept mélange artisanat local, couture, textiles, accessoires, céramique et propose des produits d'alimentation : gâteaux à la broche, pâté, vins régionaux, ...

« Notre projet a été conçu pour répondre à un besoin touristique. Nous sommes une douzaine de créateurs et producteurs locaux. Tous situés à Lourdes et aux alentours. Les prix sont très corrects, ils vont de 3 à 60 euros. La seconde partie du magasin est une boutique seconde main. Hommes, femmes, enfants, chaussures, sacs, et des articles nécessaires pour la maison. Je précise aussi que nos produits sont personnalisables. Chez nous, tout est vivant et tout a une âme. Nous remercions Monsieur le Maire, le service Commerce qui se montre toujours présent pour répondre à nos besoins ainsi que notre propriétaire. Ils nous ont tous soutenus et ont cru en notre projet. Et merci enfin à nos partenaires qui travaillent beaucoup », a précisé Aurélie.

La jeune entrepreneuse a déjà collaboré à trois reprises avec le service Commerce de la Ville de Lourdes pour les boutiques éphémères des rues de la Grotte et de la Halle. À noter enfin, la boutique est ouverte toute l'année.



Une nouvelle vitrine pour la Maison Zanesi

En octobre, le Maire, Thierry Lavit, Julien Lemaître, élu au Commerce, aux Halles et Marché, accompagnés de Julie Cabarrouy et Marine Sassus du service Commerce, de Emmanuelle Bégulé-Loncan, directrice générale adjointe à la Ville de Lourdes, Frédéric Perigaud, représentant la CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées et la presse locale, avaient répondu présents à l'invitation de la Maison Zanesi, aux Halles, pour l'inauguration de ses travaux qui ont bénéficié du soutien de la Ville de Lourdes grâce à l'action n°66 du Plan Avenir Lourdes, le PAL.

« Ici, Monsieur Zanesi a investi pas moins de 43 000 € TTC pour remplacer une vitrine devenue obsolète et énergivore. C'est dans ce cadre que nous l'avons accompagné avec le service Commerce devenu une véritable cellule d'aide aux commerçants et un guichet unique. Ainsi Mathieu Zanesi a obtenu une enveloppe de 5 000 € de la part de l'État et de la Ville de Lourdes. Cette nouvelle vitrine lui permettra d'effectuer des économies d'énergie, tout en offrant un esthétisme plus moderne et un confort de travail amélioré. Nos commerces se modernisent à l'image de notre ville qui change, se transforme également grâce à l'ensemble de ces actions qui, je le rappelle, sont une chance, car cette mesure est unique sur le plan national ! » a rappelé Julien Lemaître.

LE SERVICE COMMERCE :
un guichet unique pour les professionnels du commerce

Vous avez un projet de création, reprise ou rénovation d'entreprise, un besoin d'accompagnement pour identifier les acteurs qui peuvent vous soutenir dans votre aventure entrepreneuriale ?

Grâce au Plan Avenir Lourdes (PAL), la Ville parvient à mobiliser des financements dédiés au soutien des commerces afin de contribuer à l'attractivité de la ville et à la relance économique.

Renseignez-vous au service Commerce,
economie.commerce@ville-lourdes.fr
Tél. : 05 62 42 02 06 / 06 31 65 99 41.
Manager commerce : Julie Cabarrouy,
julie.cabarrouy@ville-lourdes.fr

Connaissez-vous la Marketplace des commerçants lourdais ?

Scannez le flash code ci-contre ou rendez-vous sur : www.shoppingville-lourdes.fr

ESPACE ROBERT HOSSEIN

Repas des Aînés

SAMEDI 13 JANVIER À 11 H 30

2024

LOURDES
#Cœur des Pyrénées
VILLE DE LOURDES



LE COLLOQUE INTERNATIONAL DES PASSEURS ET DES ÉVADÉS SE TIENT À LOURDES !



Les 20 et 21 octobre, l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre, l'ONaCVG, avait choisi Lourdes pour tenir son colloque international sur les Passeurs et Évadés dans les Hautes-Pyrénées. Bruno Montagnol, le Directeur du Service départemental des Hautes-Pyrénées de l'ONaCVG, qui a assuré l'organisation et la présentation de l'événement tout au long des deux jours, se félicite de l'impact de cette manifestation qui « a rencontré un vif succès auprès du public et a reçu un accueil très positif ».

L'histoire des Évadés et des Passeurs lors de leurs passages au travers de la chaîne des Pyrénées a longtemps été oubliée. Au nom du devoir de mémoire, des congrès exceptionnels comme celui qui s'est tenu à Lourdes contribuent à ce que leur héroïsme soit connu et perdure.

En présence du Préfet, Jean Salomon, du Consul des États-Unis, Hector Brown, du Maire de Lourdes, Thierry Lavit, de l'élu aux Anciens Combattants, Jean-Georges Crabarie et des autorités du département, l'événement a rassemblé les Anciens Combattants, des chercheurs, professeurs, historiens, et 100 jeunes issus des établissements scolaires de Lourdes et de Tarbes sans omettre la promotion 2023/2024 des Cadets de la Défense. Ces scolaires ont effectué une matinée de randonnée sur l'un des chemins empruntés jadis par les passeurs lors de la Seconde Guerre mondiale avant de rejoindre Lourdes en milieu de journée pour un temps d'échange à l'Espace Robert Hossein puis participer à la cérémonie organisée place Peyramale au Monument aux Morts.



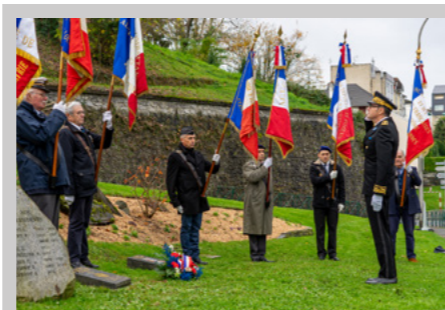
11 NOVEMBRE 2023
Place Peyramale

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918.



13 NOVEMBRE 2023
Palais des Congrès

Réunion des conseillers communaux de défense à Lourdes.



5 DÉCEMBRE 2023
Square de la Médaille militaire

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

EXPRESSION LIBRE

L'article L. 2121-27-1 (L. no 2015-991 du 7 août 2015, art. 83) du Code général des collectivités territoriales, stipule :

« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors

du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. Les modalités d'application du présent article sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal. »

« Lourdes plus qu'une ville »

Chères Lourdaises, chers Lourdais,

L'équipe de la majorité municipale est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que cette année 2024 soit synonyme de bonne santé et soit aussi l'occasion de réaliser vos projets.

En ces temps de conflits, que les valeurs de paix, de partage et de fraternité nous unissent en cultivant ce qui nous rassemble et en mettant de côté nos différences.

Nous, élus de la majorité, citoyens de Lourdes, nous aimons notre ville. Nous œuvrons quotidiennement pour que chacun cohabite dans une harmonie que nous nous efforçons de maintenir. Lourdes est la ville Fraternelle.

Nous faisons face à des défis considérables. Nous vivons une époque de transition, une période qui nous pousse à repenser nos manières de faire, d'agir et de penser. Cela nous pousse à innover et à travailler ensemble

pour construire l'avenir de Lourdes : c'est une mission que nous pouvons mener ensemble.

Nous avons des projets ambitieux pour notre ville. Des travaux sont en cours pour améliorer nos infrastructures, pour rendre notre ville plus sûre, plus attrayante et plus accueillante. Ces projets sont pensés et mis en œuvre avec une grande précaution, en tenant compte de notre budget contraint, mais raisonné. Un euro dépensé est un euro réfléchi, justifié, et voté.

Malgré les nombreux défis, nous ne perdons pas de vue nos valeurs. Nous restons déterminés à faire de Lourdes une ville moderne et rénovée. Nous nous engageons à œuvrer pour l'accès à la santé de tous les citoyens, à assurer leur sécurité, à animer notre ville avec des activités qui enrichissent la vie locale et associative, tout en développant un tourisme respectueux de l'environnement et du patrimoine. Lourdes est une ville à taille humaine, au cœur des Pyrénées.

Avec votre soutien, votre patience et votre volonté d'agir à nos côtés, nous sommes convaincus que nous pouvons réaliser ces objectifs.

Ensemble, nous construisons le Lourdes de demain - une ville qui respecte ses traditions tout en embrassant l'avenir, une ville qui prend soin de ses citoyens tout en étant ouverte au monde, une ville qui est à la fois un lieu de refuge, tout en étant une destination touristique de renom, une signature d'exception !

Nous vous remercions de votre soutien et de votre confiance, et nous vous assurons que nous travaillons sans relâche pour réaliser notre vision commune pour l'avenir de notre belle cité.

Belle et heureuse année 2024 !

Les membres de la liste
"Lourdes plus qu'une ville"

« Unis et rassemblés pour Lourdes »

Texte non parvenu dans les délais.

S. Peretto JP. Garuet S. Lacoste J. Poque

« En Action pour Lourdes »

À l'aube de cette nouvelle année, recevez nos meilleurs vœux de santé et d'épanouissement personnel et professionnel.

Que l'année 2024 transforme vos vœux en réalités et apporte la prospérité à notre cité.

Avec tous nos remerciements et tous nos encouragements aux services de secours et de sécurité, au personnel communal, aux élus, au monde associatif et aux acteurs socio-professionnels qui font vivre la ville et ravivent le lien social à Lourdes.

Douce et heureuse année 2024

<https://www.facebook.com/enactionpourtourdes>

Marie-Christine ASSOÛÈRE et Marie-Laure PARGALA



Permanence des élus : prenez rendez-vous !

Un vendredi par mois, de 9 h à 12 h, un maire-adjoint reçoit, sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville et pendant 30 minutes, les habitants qui souhaitent venir aborder une problématique (entretien des espaces, troubles de voisinage, sécurité routière, plan façade, ramassage des ordures, information sur les grands projets de la municipalité, etc.).

Trois possibilités s'offrent aux Lourdais pour la prise de rendez-vous.

• par téléphone, au : 05 62 94 65 65 • par mail : cabinet@ville-lourdes.fr • sur place, en mairie, 2 rue de l'Hôtel de Ville.

Dates des permanences en 2024 : 26 janvier, 23 février, 22 mars, 19 avril, 17 mai, 28 juin, 26 juillet, 30 août, 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre, 13 décembre.

POUR CONTACTER LE SERVICE À LA POPULATION

Le service à la population centralise toutes les demandes relatives à l'état civil, le funéraire, les élections, les Affaires Générales. Pour les contacter ou poser vos questions, écrivez à : population@ville-lourdes.fr





Lourdes aux couleurs du monde



Concours de pêche Float Tube



Journée Bleue



Opération "J'en ai pour 5 minutes"



FCL XV - Bandas



10 ans de la Maison sismique



"Roue libre" - Saison Culturelle



2^e édition de RACCE



Match d'improvisation France-Québec



68^e festival de la Fédération des Sociétés Musicales des Hautes-Pyrénées



Fête de la Science au Château



Octobre Rose



Rue Barrée



Adopte une plante



Halloween au Château- Spécial Jumanji



Pèlerinage des Gardians



Concert de la Sainte-Cécile



Copa Roller Indoor



Noël de Lannedarré



Compétition inter-départementale de gymnastique rythmique



Semi-Marathon Lourdes Tarbes



"Un air de famille" au Palais



Championnat de Kick-Boxing



Spectacle contes pour enfants



Noël à l'Ophite



Corrida Pédestre

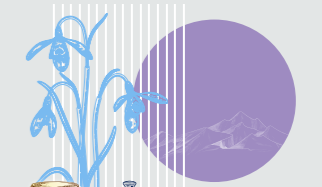


Animations de Noël



Vos rendez-vous du trimestre

ANIMATIONS, ÉVÉNEMENTS, SPECTACLES



LE PROGRAMME JANVIER - FÉVRIER - MARS 2024

www.lourdes.fr
AppCom - Lourdes
@lourdes.com
Cinéma le palais

LOURDES

La plaquette est disponible dans les lieux publics et sur : www.lourdes.fr

L'appli mobile des Lourdais pour s'informer

AppCom



SANS IDENTIFIANT accédez aux :

- actualités, évènements
- vide-greniers,
- pharmacies de garde,
- infos commerces,
- vigilances et alertes...

et bien plus encore !

TÉLÉCHARGEZ-
MOI !

